

12 oct 2018 -18:12

Appartient à [Conseil des ministres du 12 octobre 2018](#)

Préparation de la Belgique aux conséquences du Brexit

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de mesures dans le cadre de la préparation de la Belgique aux conséquences du Brexit.

Les préparatifs aux conséquences du Brexit ont été accélérés depuis l'été, et ce à tous les niveaux. Une taskforce particulière a été créée au sein du secrétariat-général de la Commission européenne pour ces préparations. Celle-ci appelle notamment les Etats membres à s'y préparer. Le SPF Affaires étrangères est le canal de communication vers l'Union européenne. Il coordonne la position belge sur ce dossier et informe tous les acteurs en Belgique des actions entreprises par d'autres Etats membres et les institutions européennes.

Il est important d'intensifier les préparations au niveau belge. Chaque service public se doit d'analyser l'impact du Brexit pour ses services, afin d'identifier l'ensemble des mesures qui devraient être prises et les possibilités d'adopter ces mesures très rapidement. Chaque service doit également être prêt à répondre aux questions des citoyens et utilisateurs concernant le Brexit.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres approuve les mesures suivantes :

- chaque service public est responsable pour son champ de compétence et doit préparer un inventaire des mesures prises et à prendre pour se préparer aux conséquences du Brexit
- chaque service public informe la cellule Brexit au sein du SPF Affaires étrangères de l'état de ses préparations, pour une bonne communication vers les institutions européennes
- le dossier reviendra au Conseil des ministres en fonction de l'évolution des négociations en cours entre le Royaume-Uni et l'Union européenne

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>